



## Compte Personnel de Formation (CPF)

Vous souhaitez vous professionnaliser en langues étrangères ?

Le CPLE vous accompagne dans vos démarches CPF :

- test de niveau et savoirs linguistiques
- choix d'une formation adaptée

### Notre accompagnement

#### > Votre CPF

- Cours en face à face
- Cours par téléphone
- Blended learning

#### > Nos certifications

- CLOE
- TOEIC

Pour connaître vos **droits** au CPF et leurs conditions de mobilisation, consultez le portail en ligne [moncompteactivite.gouv.fr](https://moncompteactivite.gouv.fr) et contactez-nous pour une solution personnalisée.

### Pourquoi choisir le CPLE ?

- ✓ Un organisme de proximité
- ✓ Des professeurs expérimentés
- ✓ Une méthode dynamique et vivante

### Aspects linguistiques généraux

- Acquérir les bases de la grammaire
- Acquérir le vocabulaire général et professionnel nécessaire
- Écouter et comprendre des accents différents